



Crévoux, le 30 octobre 2025

Mesdames et messieurs
les membres du Conseil municipal

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Gap

Objet : Séance du conseil municipal - Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du conseil municipal se déroulera

Mardi 4 novembre 2025 à 19h00 à la salle polyvalente de Crévoux.

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

- 2025-41 – Signature de la convention d'assurance statutaire 2026-2029
- 2025-42 – Signature de la convention relative aux secours héliportés
- 2025-43 – Signature de la convention relative au PIDA
- 2025-44 – Remboursement de frais à Françoise PONS
- 2025-45 – Prise en charge des frais de ramonage
- 2025-46 – Prise en charge des forfaits de ski saison pour les enfants de moins de 18 ans résidant à l'année sur la commune
- 2025-47 – Prise en charge des frais de cantine scolaire
- 2025-48 – Détermination du prix de la taxe à l'herbe
- 2025-49 – Parcelles B1062 et B1064 – Régularisation des emprises
- 2025-50 – Remboursement des frais d'héliportage au GP du Crachet
- 2025-51 – Budget du ski de fond – Décision modificative
- 2025-52 – Budget général – Décision modificative
- Questions diverses

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Stéphane SCARAFAGIO

